

FORMALITES REPAS DE NOEL



VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les tables sont de 8 personnes maximum.

Sur la fiche d'inscription, vous inscrirez obligatoirement :

- 2 jours au choix,
- Nom du responsable de table et son suppléant,
- Nom de 8 autres convives
- Le choix du menu traditionnel ou végétarien ou sans porc

Vous devrez y joindre la photocopie des 8 badges et la totalité du montant par **chèque (uniquement)** des 8 repas réservés.

Tout dossier incomplet sera retourné au responsable de table.

QUI POURRA PARTICIPER À CE REPAS ?

Cette manifestation est ouverte prioritairement aux ouvriers-droit salariés SAFRAN NACELLES LE HAVRE.

Les SALARIÉS EN ASSISTANCE TECHNIQUE ET INTÉRIMAIRES peuvent s'inscrire mais le nombre de tables par jour étant limité, le CSE procédera à des arbitrages si nécessaire.

Aucun invité extérieur ne sera autorisé à participer à ces repas.

Pour les réservations inférieures à 8 personnes, des regroupements de table seront réalisés afin d'optimiser les places à l'initiative du CSE.

Le CSE communiquera directement avec le responsable de table et son suppléant qui se chargeront de diffuser les informations à l'ensemble des convives de leur table. (Merci d'écrire lisiblement votre adresse mail sur le bulletin d'inscription)

Le CSE mettra tout en œuvre pour contenter tout le monde mais les demandes de regroupements et jours communs ne sont pas garantis.

IMPORTANT :

Le dépôt d'inscription sera considéré comme définitif seulement après validation par le CSE.

Aucun changement ne pourra être effectué d'un jour sur l'autre. La seule souplesse sera celle d'un changement de nom de l'un des convives.

Dans tous les cas, seul le responsable de table pourra informer le CSE de tout changement.

Nous vous rappelons qu'en cas d'annulation de la part de l'un des convives, cela ne donne pas le droit à une autre personne de bénéficier d'une deuxième fois au repas.

REMBOURSEMENT :

Une fois le dossier déposé au CSE, Seules les annulations d'arrêt de travail (sur présentation d'un justificatif jusqu'au 13 décembre) pourront prétendre à un remboursement.

Aucun autre motif d'annulation ne sera accepté.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Nous rappelons que le repas de Noël est entièrement préparé par nos équipes du restaurant.

De plus, ils assureront un service classique tous les jours dans la salle Nord. **Les places seront donc limitées. Nous comptons sur vous pour ne pas prolonger votre repas durant cette semaine de festivités. La cafétéria sera fermée.**

Pour toute demande d'informations complémentaires, votre interlocutrice du CSE est **uniquement** Marie Hélène à l'adresse mail suivante : **mh.lemesle@csesafrannacelles76.org**